

Du Sieur Savoir an mil huit cent quarante-cinq, à cinq heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d'un jeune homme
 né à la Garde le 10 sept du courant à six heures du matin fils de Pierre Argence
 profession de propriétaire Cultivateur âgé de quarante ans, domicilié à la Garde et de Pauline Sophie Castellan
 âgée de trente quatre ans, domiciliée à la Garde, Marie à l'acte

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Pierre Argence pour le présent
 âgé de quarante ans, profession de propriétaire Cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, François maure Castellan âgé de quarante ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde
 Second témoin, Maurice Garçon âgé de quarante ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François de la Garde, Notaire à l'acte, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi.

Du Sieur Savoir an mil huit cent quarante-cinq, à six heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d'un jeune homme
 né à la Garde le 10 sept du courant à six heures du soir fils de Louis Bernard Magloire
 profession d'agriculteur âgé de vingt huit ans, domicilié à la Garde et de Marie Magdeline Chabert
 âgée de vingt deux ans, domiciliée à la Garde, Marie à l'acte

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Bernard Magloire pour le présent
 âgé de vingt huit ans, profession d'agriculteur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Louis Castellan âgé de vingt huit ans, profession de jardinier domicilié à la Garde
 Second témoin, Louis Garçon âgé de vingt huit ans, profession de propriétaire domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François de la Garde, Notaire à l'acte, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi.



Du Sieur Savoir an mil huit cent quarante-cinq, à six heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE d'un jeune homme
 né à la Garde le 10 sept du courant à six heures du soir fils de Auguste Marius Caubin
 profession d'ouvrier Carrière âgé de vingt cinq ans, domicilié à la Garde et de Marie Etienne Sébire
 âgée de vingt cinq ans, domiciliée à la Garde, Marie à l'acte

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Auguste Marius Caubin pour le présent
 âgé de vingt cinq ans, profession d'ouvrier Carrière
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Joseph Sébire âgé de vingt cinq ans, profession de Marin domicilié à la Garde
 Second témoin, Joseph Dominique Marchon âgé de quarante ans, profession de propriétaire domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François de la Garde, Notaire à l'acte, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi.

Du Sieur Savoir an mil huit cent quarante-cinq, à six heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d'un jeune homme
 né à la Garde le 10 sept du courant à six heures du soir fils de Sébastien Pierre Vidal
 profession de Marin âgé de vingt huit ans, domicilié à la Garde et de Marie Bonne Brequière
 âgée de vingt quatre ans, domiciliée à la Garde, Marie à l'acte

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Sébastien Pierre Vidal pour le présent
 âgé de vingt huit ans, profession de Marin
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Bonne Vidal âgé de quarante cinq ans, profession de maître marin domicilié à la Garde
 Second témoin, Joseph Garçon Vernet âgé de cinquante ans, profession de propriétaire domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François de la Garde, Notaire à l'acte, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi.